



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale
des ressources humaines

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de la gestion des carrières
Bureau des personnels techniques et pédagogiques
DGRH C2-4

La Ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse,

VU le code général de la fonction publique ;
VU le décret n° 85-721 du 10 juillet 1985 relatif au statut particulier du corps des conseillers
d'éducation populaire et de jeunesse,

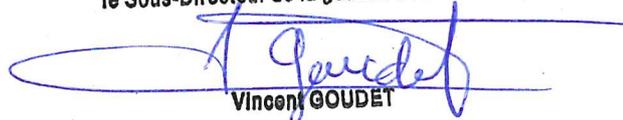
AR R E T E

ARTICLE 1 : Est inscrit sur la liste d'aptitude du corps des conseillers d'éducation populaire et de
jeunesse au titre de l'année 2024, l'agent dont le nom suit :

M. MORIN Roland

Fait à Paris, le **02 JUL. 2024**

Pour le Ministre et par délégation,
le Sous-Directeur de la gestion des carrières


Vincent GOUDET